

DEMANDE D'ADHÉSION D'UN MEMBRE ACTIF Enseignant, Formateur, Expert en Qi Gong

Du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024

A envoyer de préférence par mail, sinon par courrier

Nom: Prénom:

Date de naissance: Sexe: F M

Tel:

E-mail:

Adresse :

Code postal: Ville: Pays:

Je certifie que les pratiques et techniques que j'enseigne ou que j'utilise dans le cadre de mon activité sont en conformité avec les statuts de l'Union Pro Qi Gong.

Mon adhésion est sans aucune restriction ni réserve quant aux statuts et à sa charte d'éthique.

Pour une première adhésion je transmets au secrétariat, (par mail ou par courrier):

- Ce formulaire d'adhésion accompagné des pièces demandées (diplômes, attestations de formation, relatifs à la pratique, à l'enseignement, ou à l'expertise du Qi Gong) et de la cotisation annuelle.
- Une lettre de motivation et un CV ;
- La charte d'éthique de l'Union Pro Qi Gong dûment acceptée et signée.

A remplir obligatoirement:

Je suis:

Titulaire du Diplôme d'Enseignant de Qi Gong délivré par l'Union Pro Qi Gong (ou par la FEQGAE, FEQGDA ou FAEQG).

J'ai effectué le cursus de formation d'une école agréée par l'Union Pro Qi Gong : j'envoie la photocopie du diplôme ou si l'école ne délivre pas de diplôme j'envoie une attestation signée par le responsable pédagogique, mentionnant le nombre d'années effectuées.

Je suis en cours de formation dans une école agréée par l'Union Pro Qi Gong
Nom de l'école :

Autre cas: je joins un document retraçant mon parcours en Qi Gong en joignant une copie des diplômes et/ou formations.

J'accepte que les informations de ce formulaire soient utilisées :

- pour le traitement des adhésions ;
- pour la gestion de la relation entre l'Union Pro Qi Gong et moi-même (envoi de mails et de newsletters) ;
- pour la gestion de la relation entre les adhérents (communication de vos coordonnées mail et téléphone aux membres de l'Union Pro Qi Gong dans le cadre des Journée de Qi Gong, covoiturage, etc.).

- COTISATION & CONTRIBUTION -

- ➡ **Pour devenir Membre actif (Enseignant, Formateur, Expert en Qi Gong) :**
Cotisation annuelle : 70 €

Si vous le pouvez merci de faire adhérer votre structure *

- ➡ **Pour assurer le fonctionnement de l'Union Pro:**
Contribution volontaire:

Le barème recommandé est sur la base de 10 € par pratiquant.

Contribuez à la mesure de vos moyens si vous ne pouvez respecter ce barème ou si vous souhaitez verser davantage.

Si vous souhaitez verser en plusieurs fois c'est possible, à condition que votre premier versement ne soit pas inférieur à 70 €, montant minimal pour être membre actif en tant que Personne physique.

* Pour faire adhérer votre structure remplir le formulaire d'adhésion d'une personne morale.

Je règle la somme de € par:

- Virement sur le compte Union Pro Qi Gong

Crédit Mutuel - **IBAN** : FR76 1027 8079 4900 0204 5210 123 **BIC**: CMCIFR2A
En précisant bien l'objet du virement : ADHÉSION ainsi que votre NOM et PRÉNOM

- Règlement par CB sur Helloasso :

<https://www.helloasso.com/associations/union-pro-qi-gong>

- Ou **exceptionnellement**, par chèque à l'ordre de Union Pro Qi Gong à envoyer au
secrétariat administratif Union Pro Qi Gong, Les Plantiers – Mallenches, 30450 Sénéchas

A : Le :

Signature :

**L'adhésion ne procure pas de couverture assurance,
l'assurance est optionnelle voir le document dédié.**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'Union Pro Qi Gong. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat.

CHARTRE D'ÉTHIQUE DE L'UNION PRO QI GONG

Document à transmettre au secrétariat avec votre demande d'adhésion

La charte d'éthique de l'Union Pro Qi Gong a pour objet de promouvoir, préserver et protéger la qualité de la pratique du Qi Gong.

En adhérant à l'Union Pro Qi Gong, je m'engage à en respecter les dix points, tant dans l'exercice de ma pratique que dans mon enseignement ou dans ma communication sur les réseaux sociaux :

1. Respecter l'esprit de la culture traditionnelle chinoise où l'humain n'est pas séparé de l'univers et où tout est énergie, mouvement et transformation.
2. N'enseigner que les techniques de Qi Gong que je maîtrise et adapter mes cours au niveau et aux possibilités de chacun.
3. Avoir une pratique personnelle régulière, dynamique et statique, en dehors de mes cours.
4. Faire évoluer mes acquis et mes connaissances dans le domaine de la pratique et l'enseignement du Qi Gong, notamment en suivant des stages de formation.
5. Ne pas égarer, ni abuser mes élèves ou autres pratiquants quant aux buts et aux effets du Qi Gong.
6. N'avoir aucune attitude ni influence sectaire vis à vis de mes élèves ou d'autres pratiquants ou du public.
7. Respecter, dans un esprit d'ouverture, le choix et la liberté de chacun. S'abstenir de critiquer un autre enseignant, ou une autre école, et respecter leur travail et leurs activités.
8. Pratiquer des tarifs raisonnables.
9. Assurer aux pratiquants participant à mes cours, stages et ateliers un accueil bienveillant qui encourage à la découverte et au partage des activités énergétiques.
10. Promouvoir activement l'Union Pro et ses valeurs auprès des structures dans lesquelles j'enseigne et auprès de mes élèves en les incitant à contribuer à son développement.

Mentions manuscrites obligatoires

Prénom et nom :

Fait à : Le :

Lu et approuvé sans réserves. Signature: